



Bagnolet, le 11/03/2021

Pour la première fois, « la deuxième ligne » a la parole

Un an après le premier confinement, un an avant l'élection présidentielle, l'UNSA a fait réaliser une enquête exclusive sur les attentes et les aspirations des salariés des TPE, c'est-à-dire la « deuxième ligne ».

Elles ou ils exercent les métiers de coiffeur, de boulanger, d'assistante maternelle, de secrétaire médical, de comédien, de cuisinier, d'hôtelier...

Ils sont près de 5 millions de salariés TPE.

Il y a celles et ceux qui se sont levés chaque matin du 1^{er} confinement pour assurer les services essentiels aux Français, craignant d'être infectés par un virus nouveau et inquiétant. Parmi eux, notamment, les salariés de particuliers employeurs et les assistantes maternelles qui ont relevé ce défi dans un contexte d'isolement renforcé, permettant le fonctionnement minimal de l'activité économique et sociale. Et il y a celles et ceux qui sont restés confinés car leur entreprise devait rester fermée. Certains n'ont d'ailleurs toujours plus la possibilité de travailler, car ils viennent notamment du secteur de la restauration, du transport aérien, du tourisme, de la culture ou du monde associatif et sportif. Pour ces personnes-là, pas de télétravail possible.

55 % des salariés TPE affirment que la crise a eu un impact important là où ils travaillent. Une période difficile, qui n'annonce pas pour autant de meilleures perspectives, quand 48 % des sondés indiquent que l'activité de leur entreprise leur semble menacée.

Conséquence collatérale : les relations entre les employeurs et les salariés se tendent. Elles sont trois fois plus mauvaises (35 % contre 12 %) pour celles et ceux dont l'entreprise est très menacée à l'avenir.

Qui aidera les salariés-TPE dans la crise économique et sociale ?

41 % des personnes interrogées pensent que leur propre emploi est menacé. Dans ce moment de doutes et de questionnements, elles sont 57 % à s'estimer mal informées de leurs droits. Et si les choses devaient mal tourner, elles ne sont que 44% à savoir où trouver de l'aide juridique.

Que font les syndicats ?

Quand vient la question des syndicats, la confiance n'est pas

toujours au rendez-vous. Ainsi, 41 % des salariés de TPE seulement leur accordent leur confiance alors qu'ils sont **93 % du côté des syndiqués**

Principale critique envers ces syndicats : ils sont trop politisés, pour 53 % des sondés. Effectivement, loin de leur assigner un rôle de contre-pouvoir dans le débat politique (8 %) ou la mission d'abattre le système et de faire la révolution (4 %), **les salariés des TPE attendent des syndicats d'être à l'écoute et de proposer des services utiles (50 %), ainsi que de rechercher des solutions négociées et de faire des propositions (48 %).**

Ce que fait l'UNSA : des solutions TPE tout au long de l'année

Les salariés des TPE ont eu une année particulièrement difficile pour la grande majorité, ne pouvant bénéficier de la stabilité et des avantages d'une plus grande entreprise.

Pour autant, ces personnes sont celles qui maintiennent le lien social de nos villes et de nos territoires. Ce sont celles qui fournissent aux plus grands groupes leurs expertises techniques. Elles méritent des solutions appropriées.

L'UNSA propose des solutions tout au long de l'année. Le dialogue social, c'est tout le temps. Et au plus près des salariés.

Pour les salariés des TPE et leurs entreprises, l'UNSA interpelle Jean Castex

Laurent ESCURE, secrétaire général de l'UNSA, **a écrit une lettre ouverte au Premier ministre** pour mettre en œuvre rapidement les solutions attendues par les salariés des TPE :

- revaloriser les bas salaires, fréquents parmi les travailleurs des TPE ;
- accorder une aide financière d'urgence aux salariés des TPE ayant subi une forte baisse de revenus durant cette crise ;
- revenir à la convention d'assurance chômage de 2017 pour rassurer l'ensemble des salariés et les préserver de la précarité ;
- s'attaquer au dossier de la prévention de la pénibilité pour en réduire concrètement les effets ;
- ouvrir un chantier rendant la formation professionnelle effective pour valoriser et améliorer les compétences des salariés des TPE.

[Cliquez sur le lien pour voir l'enquête dans son intégralité.](#)

[Cliquez sur le lien pour lire la lettre ouverte au Premier ministre.](#)

Laurent Escure, Secrétaire Général de l'UNSA